

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois, pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, — — — 40 c.
Faits divers, — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de réviser la publication des insertions faites et même payées, sans restriction dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS:
Chez M. NATAF-LAFITE,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an, 30 fr.
Six mois, 18 fr.
Trois mois, 10 fr.
Poste: 95 fr.
Un an, 35 fr.
Six mois, 21 fr.
Trois mois, 12 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR:
chez tous les Libraires;
A PARIS:
Chez BONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 83;
EWIG, r. Ambroise-Richer, 9;
RAYET, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

23 Août 1881.

ELECTIONS DU 21 AOUT.

L'élection du 21 août ne changera pas le caractère général de la députation de Maine-et-Loire; elle reste ce qu'elle était. A la fin de la législature, le département de Maine-et-Loire était représenté par quatre conservateurs et trois républicains. Le 21 août 1881, il élit quatre conservateurs et trois républicains. La proportion est la même, mais les éléments sont déplacés.

Saumur, qui était représenté par M. Eugène Berger, conservateur, a donné la majorité, une faible majorité (392 voix), à M. Bury, républicain opportuniste.

Par contre, Segré a enfin secoué l'engouement inexorable et honteux qui l'a fait trop longtemps représenter à la Chambre par la sceptique et versatile M. Janvier de la Motte, pour être représenté par M. Léonce de Terves, un honnête et sage royaliste. Cette élection nous remplit de joie, c'est quelque chose que de voir, au moins sur un point, le suffrage universel remporter cette victoire de la dignité et de la vérité.

Pour l'ensemble du département, quiconque voudra analyser les chiffres en les comparant avec la distribution géographique des partis dans les divers arrondissements, reconnaîtra sans peine que la députation de Maine-et-Loire, telle qu'elle sort de l'élection de 1881, répond assez exactement à la réalité des choses.

En résumé, dit l'Union de l'Ouest, notre département n'est pas sorti sans honneur de la lutte électorale du 21 août; il garde son rang parmi les soutiens formés des intérêts sociaux, religieux et conservateurs. L'échec de M. Fauré nous attriste, autant à cause de l'homme de talent qui manquera à la défense de nos intérêts, que des misérables

conseils qui ont désuni les conservateurs là où l'union était le plus nécessaire et le plus facile. Mais nous pouvons nous féliciter, avec une joie sans mélange, de la réélection de M. de Soland, de M. de Civrac, de M. de Maillé, et surtout nous remercions, avec des applaudissements, les électeurs de l'arrondissement de Segré d'avoir fait bonne justice des palinodies grotesques de M. Louis Janvier de la Motte; ils se sont délivrés et ils honorent le département de Maine-et-Loire.

Nous voulons dire aussi, ajoute l'Union de l'Ouest, combien l'échec de l'honorable M. Berger nous a été sensible. Sur certains points, nous pouvions être divisés, mais sur d'autres points essentiels notre entente était complète, et nous déplorons la perte que fait en lui le parti conservateur.

L'Etoile d'Angers constate également que le résultat des élections de Maine-et-Loire est satisfaisant.

Les républicains gagnent un siège à Saumur et en perdent un à Segré, qui est occupé par un royaliste.

M. Freppel a été réélu à Brest par 9,361 voix contre 3,331 données à son concurrent républicain M. Glairot.

Tous les catholiques et tous les royalistes de France se réjouissent du magnifique succès de M. Freppel qui gagne encore 4,500 voix sur la dernière majorité, déjà considérable, qu'il avait obtenue. (Etoile)

A Angers, 1^{re} circonscription, M. de Soland a obtenu 4,789 voix de majorité sur son concurrent, M. Guittou, maire d'Angers.

Dans la 2^e circonscription, M. Maillé a obtenu 2,023 voix de majorité.

A Segré, M. Léonce de Terves, 4,445 voix de majorité.

A Baugé, M. Benoist, 4,780 voix.

A Cholet (1^{re} circonscription), M. de Maillé, 5,040 voix.

A Cholet (2^e), M. de Civrac, 8,057 voix.

A Saumur, M. Bury, 392 voix.

Les conservateurs ont obtenu, en Maine-et-Loire, 63,531 voix.
Les républicains, 55,315
Majorité pour les conservateurs, 8,216

LES ELECTIONS DANS LA VIENNE.

Les élections de dimanche dans la Vienne seront regardées par tous les esprits sérieux et impartiaux, dit le Journal de la Vienne, comme une défaite morale pour la République opportuniste.

Tout le monde trouvera que, par exemple, c'est une maigre victoire, quand on est seul dans une circonscription, de réunir sur son nom moins de voix qu'il n'y a d'abstentions.

A Loudun, l'administration républicaine est battue à plate couture dans la personne de M. Cacaull-Allotte, dont chacun s'est plu à reconnaître la nullité.

Dans la deuxième circonscription de Poitiers, elle est encore battue, malgré les efforts, malgré les promenades, malgré l'exhibition, par certains fonctionnaires, de M. Marquet, dont tout le monde a su apprécier l'incapacité et le peu de notoriété.

A Cirray, l'administration est encore battue, dans la personne de l'étonnant M. Merceron.

Enfin, à Montmorillon, l'administration républicaine croit pouvoir compter sur l'élection de M. de Marçay, qui aurait été nommé à un chiffre de voix très-minime.

Si ce sont des succès, eh bien! il faut avouer que les républicains savent se contenter de peu. Ce qui est indéniable, ce qu'il faut être aveugle pour ne pas voir, c'est que, malgré leurs cris de victoire, les républicains sont et resteront honteusement battus dans l'opinion publique.

Voici le résultat des élections dans les départements qui nous environnent:

Indre-et-Loire.

Tours (1^{re} circonscription), M. Belle, élu.
2^e circonscription. — Ballottage. — M. Rivière, 9,770 voix; M. Tiphaine, 5,877; M. Faré, 4,248.
Loches. — M. Wilson, élu.
Chinon. — M. Joubert, élu.

Vienne.

Sont élus: à Châtelleraut, M. Héruault; à Civray, M. Serph; à Loudun, M. de Soubeyran; à Montmorillon, M. de Marçay; à Poitiers (1^{re} circonscription), M. Salomon; à Poitiers (2^e), M. Pain.

Deux-Sèvres.

Sont élus: à Bressuire, M. de La Roche-jacquelin; à Niort (1^{re} circonscription), M. Proust; à Niort (2^e), M. de la Porte; à Melle, M. Graud. — Pas de résultat pour Parthenay.

Vendée.

Sont élus: à Fontenay-le-Comte (1^{re}), M. Bienvenu; à Fontenay (2^e), M. Leroux; à La Roche-sur-Yon (1^{re}), M. Maynard de la Claye; à La Roche-sur-Yon (2^e), M. Bourgeois; aux Sables-d'Olonne (1^{re}), M. de la Bassetière; aux Sables-d'Olonne (2^e), M. Baudry d'Asson.

Sarthe.

Sont élus: à La Flèche, M. Galpin; à Mamers (1^{re}), M. La Rochefoucauld; à Mamers (2^e), M. Deperrochet; au Mans (1^{re}), M. Rubillard; à Saint-Calais, M. Le Monnier.

Mayenne.

Sont élus: à Châteaugontier, M. Ancel; à Laval (1^{re}), M. Souche-Servinière; à Laval (2^e), M. Lecomte; à Mayenne (1^{re}), M. Renault-Morlière; à Mayenne (2^e), M. Bruneau.

Loire-Inférieure.

A Nantes (1^{re}), il y a ballottage entre M. Laisant, député sortant, et M. Lecour. — Sont réélus: à Nantes (2^e), M. Gaudin; à Nantes (3^e), M. de la Billais; à Ancenis, M. Thoinet de la Turmelière; à Saint-Nazaire (1^{re}), M. Fidèle Simon; à Saint-Nazaire (2^e), M. de la Rochette; est élu à Châteaubriand,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MATRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Précédée de l'Anglaise et suivie de la femme pâle, Françoise franchit le perron et pénétra dans un large vestibule. Aussitôt un valet de chambre s'élança et, sur un plateau d'argent, lui remit le courrier apporté pendant son absence.

A la vue de cet acte fort simple, mais qui indiquait autour de la jeune fille un service aussi respectueux que bien organisé, les sourcils de l'inconnue se rapprochèrent.

— Il n'y a pas de lettre, dit Françoise avec regret. Voulez-vous les journaux, miss Ellen?

— Yes, donnez-les moi, Auguste.

Le valet de chambre obéit et, revenant à Françoise

— Quel mademoiselle m'excuse si je la dérange dans ce moment, dit-il. Julien voudrait savoir si elle compte se rendre aujourd'hui à Valbois. Le jardinier attend ses ordres pour la disposition des serres...

— Aujourd'hui, non, répondit Françoise, j'irai

aujourd'hui. Rien ne presse. Dites à Julien qu'aujourd'hui je sortirai à deux heures. Je prendrai mon coupé.

Un éclair de fureur passa dans le regard de la femme pâle.

— Rien ne lui manque, se dit-elle. Dans sa vie tout est calme et splendide. Que gagnerait-elle à changer? J'arrive trop tard: c'était il y a dix ans que j'aurais dû venir!

Le front baissé, elle marchait à la suite de la jeune fille qui l'avait introduite dans une galerie vitrée, tapissée de fleurs grimpances et de feuillages mélangés avec art. Des stores algériens forçaient la lumière à ne pénétrer qu'avec douceur dans ce réduit embaumé, au milieu duquel un mince filet d'eau chantait en s'élançant d'une vasque de porphyre. Ça et là erraient quelques meubles choisis parmi ceux qu'autorisait la fantaisie dans sa plus haute et sa plus coûteuse acception. Des sièges placés sans ordre montraient que, d'habitude, la galerie était occupée. Ce qui le disait mieux encore, c'était un guéridon couvert de livres, un piano ouvert et deux tables à ouvrage sur lesquels étaient posés des travaux inachevés.

L'Anglaise alla s'asseoir près de l'une de ces tables, puis elle déplia un journal qu'elle se mit à parcourir. Françoise se rendit au fond de la galerie, laissant entre elle et sa gouvernante une distance suffisante pour que, sans être isolée, elle pût

respecter le désir de l'étrangère.

Elle présenta une chaise à l'inconnue, l'assistant elle-même et dit:

— Je vous écoute, madame.

La femme passa à deux reprises la main sur son front comme si un certain embarras la faisait hésiter sur la manière de présenter sa requête. Enfin, relevant la tête et fixant sur la jeune fille ce regard aigu que Françoise avait remarqué plus d'une fois, elle dit:

— Mademoiselle, je viens de loin, oui, de très-loin, pour vous rendre un service.

— Je vous en suis reconnaissante, répondit froidement la jeune fille. Veuillez vous expliquer.

— Un crime a été commis contre vous. Je ne puis vous en laisser supporter plus longtemps les conséquences.

— Un crime! contre moi!

— Un vol! murmura sourdement l'étrangère.

A ce mot, une subite, une immense pitié envahit le cœur de Françoise. Avec ses pauvres vêtements, avec son air étranger, l'inconnue lui apparut comme une de ces malheureuses créatures placées devant un coupable, un époux, un frère, un fils... et trouvant dans leur amour et leur douleur le courage d'une réparation.

— Ah! répondit-elle, je ne sache pas que jamais rien ne m'ait été dérobé. Cependant, s'il est vrai, si, comme vous le dites, un dommage m'a

été causé, quand même il serait considérable, soyez-en sûre, madame, votre démarche dicte ma réponse. Le plus entier, le plus absolu des pardons répond à la révélation que votre honneur eût dû me faire.

A cette douce parole, l'étrangère se repoussa sur sa chaise comme si un fer rouge l'avait touchée.

— Vous ne comprenez pas, dit-elle à présent. Ce n'est pas un pardon que je cherche. Loin de là, je demande justice pour vous, entendez-le, et pour une autre aussi. N'êtes-vous donc pas fatiguée de la position que vous occupez? N'êtes-vous pas inquiète de votre avenir?

— Je vous comprends de moins en moins, dit Françoise.

— Regardez-moi bien. Est-ce que mon visage ne vous dit pas quelque chose? Est-ce qu'un bien-être et un luxe d'emprunt vous ont rendue si oublieuse que vous ayez perdu à tout jamais le souvenir d'un triste passé?

— Je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais vue avant ces jours derniers, dit la jeune fille.

— Vous ne me connaissez pas, vous ne m'avez jamais vue! reprit la femme dont les lèvres dessinèrent un sourire plus ironique qu'une raillerie. Eh bien! moi, je vous ai vue, je vous ai portée dans mes bras. Ceux que je ne connais pas, ceux que je n'ai jamais vus, pour employer vos expres-

M. Ginoux de Ferment; à Paimboeuf, M. le comte de Juigné est réélu.

Résultat général des élections.

Hier, à la dernière heure, les calculs donnaient: Républicains élus, 370. — Conservateurs, 73. — Ballottages, 59. Les républicains ont gagné une quarantaine de sièges, mais ils en perdent une dizaine. Une vingtaine d'opportunistes ont été battus haut la main par des radicaux intransigeants socialistes.

Le National résume ainsi les élections de Paris:

Inscrits	524.905
Votants	376.821
Abstentions	148.084
Pour les révolutionnaires	170.774
Pour les non-révolutionnaires	144.427
Pour les réactionnaires	25.087
Candidats spéciaux, fantaisistes, — bulletins blancs ou nuls	36.533
	<hr/> 376.821

LES ÉLECTIONS DE M. GAMBETTA

A BELLEVILLE.

Les premiers chiffres donnés par le télégraphe pour l'élection de M. Gambetta étaient incomplets. Le résultat final change bien la situation.

Élections du 21 août 1881 à Belleville.

M. Gambetta a obtenu, dans la 1^{re} circonscription, 49 voix de majorité absolue; dans la 2^e circonscription M. Gambetta a obtenu UNE voix de majorité.

C'est le grand fait des élections actuelles. M. Gambetta est fini moralement: la chute est lourde et la leçon méritée!

Paris-Journal fait le relevé des voix que M. Gambetta a obtenues à Belleville depuis son entrée dans la vie politique.

En 1869, M. Gambetta fut élu par 21,734 voix, contre 9,112 donnés à M. Carnot.

En 1871, au scrutin de liste, M. Gambetta arriva dixième sur la liste, avec 114,806 voix.

Dans le quartier de Belleville, il n'obtint que 6,048 voix, tandis que M. Corbon en obtenait 6,613.

1876
Inscrits, 18,074. — Votants, 14,211.
M. Gambetta 11,589 voix (Elu).

1877
Inscrits, 18,586. — Votants, 15,720.
M. Gambetta 13,812 voix (Elu).

Pour atténuer le fâcheux effet de l'applatissement de M. Gambetta, on fait courir le bruit qu'une protestation se signe parce qu'il y aurait eu des irrégularités dans le dépouillement du scrutin.

sions, ce sont ceux-là qui vous font chaque jour l'aumône d'un toit et d'un peu de pain. Je me trompe: ceux qui vous font l'aumône de toutes ces splendeurs au milieu desquelles vous vivez, tandis que votre liberté, votre indépendance et votre fortune sont ensevelies dans le honteux héritage qu'ils ont reçu d'un père criminel. Il parle, ajouts-elle en regardant autour d'elle, il paraît vraiment qu'il est très-profitable de descendre d'un Cain. Oui, un Cain; ce n'est pas seulement le fer qui tue, la misère aussi fait mourir. Je ne puis croire que, si amoitié que vous soyez par dix ans d'une vie fastueuse, vous ne sentiez pas votre cœur frémir en apprenant que vous êtes dans les chaînes d'une adoption dérisoire, tandis que vous et moi n'avons qu'à dire un mot pour vous faire restituer votre apogée légitime. Je n'ai pas voulu commencer cette revendication sans vous avertir. Vos droits valent les miens, je ne dois pas l'oublier. Ne répondez plus que vous ne comprenez pas et que vous ignorez qui je suis. Je vous accuserais de mensonge. L'incertitude vous était permise avant que je vous eusse parlé. Maintenant, je ne pourrais pas l'admettre. Je n'ai pas tant changé depuis votre visite chez moi, à Marseille, dans la rue Paradis. Seulement, il vous est dur de me voir surgir tout à coup devant vous, dans des haillons que vous ne voudriez pas toucher du bout du

Chronique générale.

Nous pouvons affirmer que le conseil des ministres — contrairement à l'assertion de plusieurs journaux — ne s'est pas encore occupé de la date de convocation des Chambres. C'est donc à tort qu'on parle du 30 octobre comme de la date probable de la réunion du Parlement. (National.)

D'après une dépêche adressée de Bade au Standard, le gouvernement allemand étudierait un plan de réorganisation territoriale dont le but serait de réunir l'Alsace au grand-duché de Bade pour en former un royaume du Rhin. La Lorraine serait incorporée à la Prusse.

Les nouvelles du Sénégal sont navrantes. La fièvre jaundé y exerce d'affreux ravages. Le gouverneur est mort. M. Faïdherbe, fils du grand chancelier de la Légion-d'Honneur, a également été emporté en quelques heures. M. Vergès, chef de bataillon, et cinq capitaines ont succombé. Et il reste à traverser les trois plus mauvais mois, pendant lesquels la chaleur est épouvantable!

On se plaint beaucoup de l'incurie de l'administration: pas de médicaments, pas de sangsues, pas de quinquina, pas de glace, pas de phénol!

Pas même de la chaux pour badigeonner les murs des chambres infectées.

« On veut faire camper les troupes au dehors, et il n'y a pas une planche pour construire des baraques, pas un centime à consacrer à cette dépense. »

« Il faut, écrit-on de Saint-Louis, que les journaux obligent le gouvernement à prendre les mesures d'hygiène indispensables pour sauver au moins la vie de nos malheureux soldats. Cela coûtera peu en comparaison des millions qu'on engloutit dans de folles entreprises. »

Et les bons électeurs continuent à éloigner les conservateurs!!!

D'après les avis de New-York, la récolte serait notablement inférieure à celle de 1880; mais les stocks de l'année dernière sont encore considérables et le mouvement d'exportation pour l'Europe ne paraît pas devoir cesser.

La Russie est appelée à jouer un rôle considérable dans le commerce des céréales de cette année; les provinces du Sud, où elle avait été mauvaise en 1880, devant cette année avoir une très-abondante récolte.

L'Autriche-Hongrie sera au premier rang des pays exportateurs. Elle ne saurait être très-exigeante quant au prix en présence de la concurrence que lui feront, sur une vaste échelle, la Russie et les Etats-Unis.

La récolte est généralement très-bonne en Roumanie.

doigt. Je pardonne, mon enfant, je pardonne à votre orgueil blessé, pourvu que vous ne désertiez pas la cause qui nous est commune. Je comprends la différence qui existe maintenant entre nous; je ne vous fatiguerai pas de moi, je disparaîtrai comme un ver de terre si vous le désirez. Mais je veux que vous trouviez en vous le courage qui nous sera nécessaire. Quand vous vous sentirez défaillir à la tâche, songez que la justice vous commande, souvenez-vous que votre père a été une victime, que votre père est mort, je le sais, sur un grabat...

Françoise, pâle de stupefaction, écoutait cette sorte de harangue, faite à voix basse et dont chaque mot était comme martelé. Elle tournait avec angoisse la tête vers miss Ellen. Mais l'Anglaise, attentive à son journal, n'en détachait pas les yeux. Une idée nouvelle, fort peu rassurante, rendait la jeune fille muette: cette femme n'était-elle pas atteinte? Et, pourtant, non; si, dans l'inconnue, tout semblait mystérieux et fatal, rien ne portait le stigmate de la démence. Mais, quand elle eut fini ces mots: « Votre père est mort! » Françoise sentit qu'il fallait au moins essayer de l'interrompre.

— C'est assez, dit-elle doucement. Voyons, madame, il suffit. Je ne discute pas en détail toutes les choses que vous me répétez. Je me borne à un mot. Si vous me connaissiez comme

L'Angleterre n'a pas été plus maltraitée qu'en 1880.

L'Allemagne a une grande abondance de seigle.

La Belgique et la Hollande ne se plaignent pas trop vivement, il en est de même de l'Italie. L'Espagne n'a pas été très-favorisée, et nos possessions algériennes auront des besoins sérieux.

Il résulte du tableau publié par le Journal officiel sur le commerce extérieur de la France pendant les six premiers mois des années 1880-1881 que les importations se sont élevées à 2,444,224,000 fr., en diminution de 61,535,000; et les exportations à 1,603,769,000, en diminution de 76 millions 293,000. Nous avons donc importé pour 810,452,000 fr. de plus que nous n'avons exporté. Ce résultat n'est pas très-brillant. — MAURICE MALE. (Journal des Campagnes.)

EN AFRIQUE.

Un ami de l'Etoile d'Angers communique à ce journal la lettre suivante d'un missionnaire qui vient de visiter nos ambulances françaises.

La lettre est datée de Carthage:

« ... J'ai profité de mes premiers jours de liberté pour aller porter les secours de la religion aux soldats malades dans les ambulances de la Tunisie. J'ai visité ainsi les montagnes des Kroumirs. A ... et à ..., j'ai été parfaitement reçu. Tous les officiers voulaient me donner l'hospitalité sous leur tente, et me garder au camp, disant bien haut qu'un aumônier leur était de première nécessité, et que c'était bien triste de voir tant de pauvres jeunes gens mourir d'une manière si misérable.

« J'ai dû céder aux instances du commandant, j'ai mangé à sa table et couché sur sa propre natte; et il me disait: « Allez donner vos bons soins à nos malades, tâchez de relever le moral de nos pauvres jeunes gens; souvent je les vois tristes; si je les interroge, ils répondent d'abord qu'ils n'ont rien; mais si j'insiste, ils finissent toujours par avouer qu'il leur manque un aumônier pour régler leurs affaires. » Voilà les paroles d'un vieux commandant à barbe blanche.

« Vous apporterai-je un fait à l'appui de ce que j'avance? — Un médecin assistait un malade à l'extrémité; ce jeune homme, réunissant le reste de ses forces, se tourne vers le médecin et lui dit: « Toi, tu ne me donnes pas un prêtre, c'est toi qui empêches le prêtre de venir ici, tu es un misérable!!! » et il donnait une gifle au médecin.

« Je connais trois faits semblables à celui-ci, faits qui m'ont été racontés par des officiers qui en avaient été les témoins oculaires, et qui ajoutaient en tirant leurs mouchoirs pour déguiser leurs larmes: « C'est atroce. »

« Toutes les ambulances sont bien fournies de malades; chacune en compte au moins de cinquante à cent. Plusieurs, et particulièrement celles de la Goulette, la Manouba, de Ghardimaoui, dépassent le chiffre

vous le dites, vous sauriez que, Dieu merci, mon père se porte parfaitement.

— Votre père...

L'étrangère regarda Françoise et recula comme si un abîme venait de s'ouvrir devant elle. Ce saisissement ne fut pas de longue durée. Sur le visage d'Albatros, le feu de la colère fit monter une fugitive rougeur.

— Comment! dit la femme d'une voix siffante, vous n'êtes pas orpheline? — Elle baissa la tête.

— J'ai perdu ma mère bien jeune, hélas! mais, Dieu merci, mon père me reste.

— Quel est son nom et que fait-il? demanda l'étrangère comme si elle ne pouvait croire à cette vérité.

— Il s'appelle le président Hardellier, il est un des premiers magistrats de la ville; répondit la jeune fille assez satisfaite de révéler à l'inconnue un titre qui, d'habitude, sonne mal aux oreilles des gens sans aveu.

La femme pencha la tête sous le poids de l'impression qu'elle ressentit. Une parole à peine intelligible sortit de ses lèvres:

« Malédiction sur moi! J'ai fait fausse route! »

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

de quarante décès chacune, et ce nombre augmente tous les jours.

Le pays paraît tranquille à la surface, mais au fond les Arabes se croient vainqueurs et commencent à mépriser les Français. Quelle sera la fin? Dieu seul le sait. La guerre de Tunisie n'est pas encore commencée et la seule chose certaine, c'est que la France y laissera bien des hommes et bien de l'argent.

REVUE FINANCIÈRE.

Les dispositions générales du marché se sont beaucoup améliorées depuis huit jours. Le marché qu'est survenue l'élévation du taux de l'escompte à Londres. On fête à 118.07 1/2 sur notre 3 0/0 l'amortissable ancien fait 87.70 et 87.80. On a fait sur l'Italien 91.80. Le Turc fait 47.40 après 47.70.

On cote sur l'action de la Banque de France 5.860. Le titre s'est élevé à 5.900. Les actions du Crédit foncier sont très-largement en voie de reprise. Elles s'inscrivent à 1,687.30 et on a coté le 1,695. Il faut se souvenir que la question de l'augmentation du capital sera tranchée dans le même sens par le conseil au mois d'octobre prochain. Les demandes sont assez soutenues sur les actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie. Très-bon courant d'affaires sur les actions de la Société française financière, recherchées sur le marché au comptant à 985.75. Ces titres constituent un placement avantageux et des mieux garantis rapportant plus de 8 0/0.

Le Crédit général français voit ses actions cotées à 790. A ce niveau, les cours sont fermes et les achats nombreux.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol font inscrire leurs demandes au titre nouvelle de la compagnie. Ces titres leur sont offerts au prix de 650 fr., payables 200 fr. en souscrivant et les 450 francs restant de 200 fr. en mois, d'octobre à février prochain. Toutes ces conditions sont des plus satisfaisantes.

La Banque transatlantique est constituée au capital de 50 millions. Elle se propose d'opérer sur-tout les avances sur garanties, les prêts sur warrants et sur connaissements. Son champ d'action sera très-vaste.

La Banque nationale est demandée à 708; les bénéfices déjà acquis par cette institution permettent d'affirmer que l'exercice en cours sera moins fructueux que le précédent.

Les bons de l'Assurance financière sont bien tenus à 305; les communications faites à l'assemblée générale sont une réponse préemptoire aux attaques de ses adversaires.

Les actions de la Compagnie franco-algérienne sont en reprise à 520.

Le Crédit foncier luxembourgeois est à 620. Les actionnaires de la Société nationale de mines ont été informés par un avis du président du conseil d'administration qu'un acompte sur dividende, représentant 10 0/0 du capital social, leur serait payé à partir du mois d'octobre prochain.

La Banque de Prêts à l'Industrie a obtenu le cours de 620; après 610. Le dividende normal de ce titre est de 30 fr. par an. Au cours de 620, le prix d'achat ressortant net à 370 fr., c'est un placement à plus de 8 0/0.

Les actions nouvelles du Crédit de France ont été admises le 10 août à la cote officielle. Depuis ce moment le marché de cette valeur a été très animé. La hausse a pris des proportions remarquables. On s'est élevé à 750. En ce moment on cote 745. Les achats deviennent chaque jour plus nombreux.

L'action du Suez se traite à 1,385.

Chronique militaire.

Par décision du 27 juillet, le ministre de la guerre a arrêté que dans les troupes à pied (infanterie, génie, troupes d'administration), le port des gants de coton blanc sera supprimé d'une manière générale.

Les sous-officiers feront usage de gants de peau du modèle des troupes à cheval, et les porteront dans toutes les circonstances où les troupes à pied font actuellement emploi du gant de coton blanc.

Chaque sous-officier recevra en première mise, sur sa masse individuelle, une paire de gants de peau seulement.

Les hommes de troupe autres que les sous-officiers seront autorisés à porter des gants du même modèle pendant le séjour d'hiver, du 15 octobre au 15 mai, et en dehors du service ou pour le service de garde et de plantation.

L'achat de ces gants ne sera effectué sur la masse individuelle que si la masse de l'homme est dans une situation satisfaisante.

Par une décision du 2 août courant et par extension aux dispositions de la note ministérielle du 25 mai dernier, les officiers sont autorisés à faire usage de gants de chevreau foncé pendant les manœuvres annuelles.

Le comité de cavalerie, dans son rapport au ministre de la guerre, s'est prononcé pour la suppression des cuirassiers.

En proposant leur réforme au ministre,

Le comité de cavalerie n'entend pas mécon-

Chronique Locale et de l'Ouest.

Courses de Saumur

28 ET 30 AOUT 1881.

Premier jour de courses

Dimanche 28 août.

1° Prix du Gouvernement (gentlemen-riders) : 2,000 fr., donnés par l'Etat, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée : 50 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids : 3 ans, 67 kil. ; 4 ans, 74 kil. 1/2 ; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Tout cheval ayant gagné en une ou plusieurs courses une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge ; une somme de 10,000 fr., 4 kil. ; et de 20,000 fr., 7 kil. — Les chevaux nés dans les anciennes circonscriptions de l'Ouest et du Midi, et ayant résidé jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 2,000 mètres environ.

2° Course de Haies (militaire) : un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres et 4 haies environ.

3° Course de Haies (militaire) : un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres et 4 haies environ.

4° Course de Haies (militaire) : un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres et 4 haies environ.

5° Steeple-Chase (militaire) : un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. — Tout cheval ayant gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge, plusieurs fois, 5 kil. — Distance : 2,000 mètres et 12 obstacles environ.

6° Prix du Chemin de fer (steeple-chase à réclamer) : 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, et 700 fr. par la Société des Courses ; 4,000 fr. et les entrées au premier, 200 fr. au second, pour tous chevaux à réclamer pour 7,000 fr. — Entrée : 50 francs. — Poids : 4 ans, 72 kil. ; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 5,000 fr. recevra 2 kil. de décharge ; pour 4,000 fr., 3 kil. ; pour 2,000 fr., 4 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 1 kil., et les gentlemen 3 kil. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Lundi 29 août

GRAND CARROUSEL MILITAIRE

Donné par l'Ecole de cavalerie.

Deuxième jour de courses

Mardi 30 août.

1° Prix de la Société d'Encouragement (3° série) : 3,000 fr. offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 40,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. — Entrée : 50 fr. La moitié des entrées au second. — Distance : 2,000 mètres environ. — Poids : 3 ans, 54 kil. ; 4 ans, 62 kil. ; 5 ans, 64 kil. ; 6 ans et au-dessus, 65 kil. 1/2.

2° Poule de Haies, course plate (gentlemen-riders) : 500 fr., pour chevaux de toute espèce servant, bona fide depuis le 1er janvier 1881 de chevaux de chasse, d'er-

mes ou de promenade, et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Entrée : 50 fr. Le second recevra 150 fr. sur les entrées et le troisième retirera la sienne, s'il y a plus de quatre partants. — Poids : demi-sang, 65 kil. ; pur sang, 72 kil. — Les chevaux ayant gagné une course publique prendront 3 kil. de surcharge. — Distance : 4,700 mètres environ.

3° Prix de Saumur (handicap) : 3,000 francs, dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur, et 1,000 fr. par la Société des Courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée : 150 fr., forfait 50 fr. s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

4° Course de Haies (handicap) : 1,000 francs, offerts par la Société des Courses, pour tous chevaux. — Entrée : 50 fr. — La moitié des entrées au second. — Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. — Distance : 2,500 mètres et 6 haies environ.

5° Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap) : 2,000 fr., dont 1,200 fr., offerts par le Conseil général, et 800 fr. par la Société des Courses, pour tous chevaux. — Entrée : 100 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ. — Le poids minimum ne pourra être en aucun cas inférieur à 60 kil.

Le service anniversaire du regretté M. l'abbé Louis-Joseph Henry, chanoine-honoraire, curé de Saint-Nicolas de Saumur, sera célébré jeudi 25 août, dans l'église Saint-Nicolas.

L'office des morts commencera à 10 heures du matin et la grand'messe à 11 heures. Tous les paroissiens et amis du vénérable défunt sont invités à venir assister à cette cérémonie.

MUSIQUE MUNICIPALE.

Lundi prochain 29 août, jour du Carrousel, à 8 heures du soir, la musique municipale exécutera dans la Square du théâtre les morceaux suivants :

- 1. L'Étoile d'or, marche GUESPEREAU.
2. Robert le Diable, fantaisie... MEYERBEER.
3. Après la guerre, polka... X.
4. Les Noce de Jeannette, fantaisie V. MASSÉ.
5. La Belle du Portillon, valse... FAYRE.
6. Anetta, mazurka... TILLIARD.

TOURS.

Les renseignements que nous avons donnés sur le prétendu assassinat d'un ancien employé des tramways sont officiellement confirmés aujourd'hui. Comme nous l'avons dit, la mort du sieur Moirin, dont le cadavre a été trouvé sous le Pont-de-Pierre, doit être attribuée à une chute accidentelle occasionnée par l'ivresse.

Les constatations médico-légales ainsi que l'enquête à laquelle il a été procédé ne permettent aucun doute à cet égard.

Quant à la baïonnette et au schako trouvés sur la berge du fleuve, ils n'ont aucun rapport avec cette affaire. (Indépendant.)

NANTES.

Nous lisons dans le Phare de la Loire :

La police a fait, avant-hier, une capture assez curieuse, celle d'un petit bonhomme de dix ans, qui avait volé à ses parents cinq billets de mille francs.

Joli, pour un si jeune travailleur ! Il s'appelle Emile F..., et demeure à Rennes. C'est lundi que, poussé par un irrésistible désir de voyager, il a fait son coup.

On juge du désespoir de ses parents, quand ils constatèrent la disparition de l'enfant et des billets.

On télégraphia aussitôt à la police de Paris. Le jeune Emile a été trouvé encore nanti de la somme — moins l'argent du voyage, — et les poches bourrées de bonbons et de joujoux.

Il a été consigné au poste central du 8° arrondissement. Quand on lui a demandé ce qu'il avait décidé à commettre cette vilaine action, il a répondu qu'il voulait voyager et principalement connaître Paris.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 16 juillet au 12 août.

Table with columns: N° D'ORDRE, NOMS des BOUCHERS, BOUFES, VACHES, VEAUX, MOUTONS, PORCS. Lists slaughter statistics for various butchers in Saumur.

Faits divers.

Il y a quelques jours, M. Darmentières, aéronaute bien connu dans le Midi, a fait une ascension à Montpellier et a disparu au-dessus de la Méditerranée. On n'a pas encore de ses nouvelles et l'on craint qu'il n'ait péri en mer comme le malheureux Bristin, il y a quelques mois, à la suite de son ascension de Marseille ; du moins tous les aéronautes ne sont point aussi mal partagés.

On nous apprend que le grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha vient de décorer de la croix de son ordre M. Eugène Godard, qui vient d'exécuter avec succès plusieurs ascensions dans sa principauté.

On nous écrit, d'autre part, que, malgré la nouvelle du sinistre de M. Darmentières, l'aéronaute de l'Alexandra-Palace vient de saisir le premier vent favorable pour passer en France.

La population italienne en France. — De tout temps, les Italiens ont eu plus de tendance à émigrer en France que les Français en Italie. Cependant, ce n'est que durant ces vingt dernières années que l'émigration italienne a pris des proportions considérables, et c'est dans le midi de la France qu'elle s'est portée de préférence.

En 1851, sur 35,783,179 habitants, on comptait en France 379,289 étrangers parmi lesquels 63,307 Italiens. Dix ans plus tard, la population de notre pays comptait 37,382,225 habitants ; les étrangers de toutes les nationalités figuraient dans ce nombre pour 497,091 et les Italiens pour 76,539.

Depuis lors, le nombre des étrangers résidant en France n'a cessé de s'accroître, avec les Belges, dont le nombre est très considérable, ce sont les Italiens qui atteignent le chiffre le plus important.

Ainsi, en 1866, on comptait en France 99,624 Italiens ; en 1872, on en comptait 142,539, et en 1875, lors du dernier recensement officiel, la colonie italienne comprenait 465,343 individus, dont 100,278 du sexe masculin et 60,035 du sexe féminin.

Cette colonie italienne réside presque tout entière dans les dix-sept départements suivants : Bouches-du-Rhône, 61,428 ; Alpes-Maritimes, 19,145 ; Var, 48,647 ; Seine, 12,832 ; Corse, 2,926 ; Haute-Savoie, 2,337 ; Hérault, 2,108 ; Gard, 4,045 ; Basses-Alpes, 1,920 ; Hautes-Alpes, 4,560 ; Isère, 1,550 ; Doubs, 4,473 ; Ain, 4,338 ; Meurthe-et-Moselle, 1,231 ; quant aux autres départements, ils ne possèdent à eux tous que quelques milliers d'Italiens.

En ce qui concerne le département des Bouches-du-Rhône et ses 61,000 Italiens, presque tous vivent en famille. Si on défalque

de leur nombre total le chiffre des femmes et des enfants, il ne reste plus qu'une population de 30,000 ouvriers italiens, évidemment inférieure au chiffre auquel elle est généralement évaluée.

CONS EILS ET RECETTES.

Conservation des pommes de terre. — Dans les petites exploitations et les ménages de campagne, les pommes de terre réservées pour la consommation sont généralement entassées dans un coin de la cave, sur le sol et contre le mur. Quand vient l'hiver, on bouche les ouvertures de la cave avec de la paille et du fumier et on laisse le tout en cet état jusqu'au retour de la belle saison, ou tout au moins jusqu'à ce que les gelées ne ne soient plus à craindre. Ce système est mauvais, l'air ne pouvant plus circuler échauffe les pommes de terre et fait développer prématurément les germes ; on peut obvier à ce grave inconvénient en mettant sur le sol des bûches de bois que l'on recouvre avec des claies ou des branches de fagots, et on tapisse le mur avec de la paille de colza, de navette ou toute autre de peu de valeur ; de plus on met un fagot debout au milieu du tas et on empile les pommes de terre tout autour. De cette façon l'air ne s'échauffe pas et les tubercules se conservent plus longtemps. (Journal des campagnes.)

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO. I. L'Algérie : le Pays, par Paul Bourde. — II. Chronique scientifique : Instruments culinaires de M. Bouley, de l'Institut. — A travers l'exposition d'électricité, par le D. X. Gorecki. — III. Un insecte qui dévore l'oseille ; sa destruction. — IV. Des moyens de fertiliser le sol : Amendements, par Olivier de Rawton. — V. Exposition d'électricité. — Divers générateurs électriques, par A. de Yauzabelle. — VI. La Température de juillet 1881. — VII. Le Télégraphe américain. — VIII. Température de l'empire russe. — IX. Les Poisons des Indiens. — Le curare, par Olivier de Rawton. — X. Falsification de l'huile d'olive, par Ch. Marie. — XI. Nacres et Perles dans l'Océanie française.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 21 août 1881.

Versements de 86 déposants (11 nouveaux), 12,322 fr. 30 c. Remboursements, 11,238 fr. 67 c.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSKI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSKI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abréger les convalescences. Il est très utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie. Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

MARCHÉ DE SAUMUR DU 20 AOUT.

Table with columns: Blé semence (l'h.), Blé comm. (l'h.), Froment (l'h.), Maïs, moy., Seigle, Orge, Avoine, bar., Fèves, Pois blancs, rouges, Colza, Chenevis, Farine, culas. Lists market prices for various commodities.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » LA ROCHE-BOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, douleurs, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N^o 98,714. Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'ON PRYCLEY, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N^o 63,476. M. le curé Comparé, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-

chissant aux personnes les plus agiles et les plus délicates. CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre mandat-poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Besson, successeur de TEXIER, J. Russon épiciers, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (lim.) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR			ARRIVÉES		
DEPARTS	ARRIVÉES	SAUMUR	ARRIVÉES	SAUMUR	ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 25 —	11 h. 15 —	7 h. 39 soir.	11 h. 12 soir.
8 h. 25 —	11 h. 15 —	8 h. 55 —	11 h. 48 —	8 h. 55 —	11 h. 48 —
11 h. 15 —	7 h. 39 soir.	8 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
1 h. 15 soir.	8 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
4 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
7 h. 50 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —

DÉPARTS DE POITIERS			ARRIVÉES		
DEPARTS	ARRIVÉES	SAUMUR	ARRIVÉES	SAUMUR	ANGERS
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	8 h. 35 —	11 h. 15 —	8 h. 55 —	11 h. 12 soir.
8 h. 35 —	11 h. 15 —	8 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
11 h. 15 —	7 h. 39 soir.	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
1 h. 15 soir.	8 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
4 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
7 h. 50 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45. P. GODOT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 1/2 %	86	20		Comptoir d'escompte	1055	5		C. gén. Transatlantique	600		
3 % amortissable	87	65		Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	1900		
3 % amortissable nouveau	86	50		Crédit Foncier, act. 500 fr.	1680	10		Société autrichienne	790	75	3
4 1/2 %	116	50		Obligations foncières 1877	362			OBLIGATIONS.			
5 %	117	75		Obligations communales 1879	452			Est	388		
Obligations du Trésor	512			Obligat. foncières 1879 3/4	451			Midi	388		
Obligations du Trésor nouvelles	513			Soc. de Crédit ind. et comm.	775			Nord	396	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333			Crédit mobilier	748	74	11	Orléans	390		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	897	50	7	Ouest	390		
— 1865, 4 1/2 %	520			Paris-Lyon-Méditerranée	1817	50	5	Paris-Lyon-Méditerranée	389	50	
— 1869, 3 %	403			Midi	1885	5		Paris (Grande-Ceinture)	393	75	
— 1871, 3 %	396			Nord	2015			Paris-Bourbonnais	388	50	
— 1875, 4 %	518			Orléans	1388			Canal de Suez	577	50	
— 1876, 4 %	516			Ouest	872	50		Valeurs au comptant.			
Banque de France	850			Compagnie parisienne du Gaz	1560	5		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	

Tribunal de commerce de Saumur.
DÉCLARATION DE FAILLITE.
Par jugement, en date du 22 août 1881, le sieur Lepeltier, Alfred, marchand épicer, demeurant à Saumur, place de la Bilange, a été déclaré en état de faillite. L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 22 août 1881. Juge-commissaire: M. Coufard. Syndic provisoire: M. Doussain. Le greffier du tribunal: L. BONNEAU. (541)

À LOUER PRÉSENTMENT, Pour cause de décès. L'HOTEL DE LA PROMENADE Rue Beaurepaire, à Saumur. S'adresser à M. GARNICION, quai de l'École-de-Cavalerie. (500)

L'HOTEL DE LA POSTE Près la Gare d'Orléans, SAUMUR Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBOSVILLE. Côté hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (475)

À VENDRE Grande quantité de BEAUX PUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers. S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (542)

À VENDRE D'OCCASION Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

À VENDRE BON CHIEN DE CHASSE. S'adresser à M. Germain MOIRET, propriétaire au Coudray-Macouard.

À VENDRE Un Chien épagnol BIEN DRESSÉ. S'adresser à M. BRILLOUIN, au Coudray.

AU COIN DE RUE Rue de la Comédie, n^o 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n^o 1. En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE 1^o Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable; 2^o Un apprenti pour le commerce. (460)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME apte à faire les recouvrements. S'adresser au bureau du journal.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône). Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation. Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr. de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr. Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (450)

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur

Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres: **UN FRANC PAR AN**

À VENDRE À L'ESSAI Une Chienne couchante, deux ans, première race. S'adresser à M. BOISSONNET, Alexis, à Fosse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

AVIS LES MAGASINS DE LA GLANEUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR Demandent deux apprenties pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

BACCALAUREATS Lettres et sciences Internat et externat S.-A. AUBIN Près Blossac, à Poitiers Reprise des cours le 1^{er} septembre 1881. (518)

J.-A. FRESCO Chirurgien - Dentiste de Londres. A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence). Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goute, lumbago, selatque, migraines, 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT.

ORDINAIREMENT: 10 fr.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE, N. B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur. Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris. 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales, dans les 68 heures. Un service régulier avec Paris me permet de fournir le plus de pélole spéciale, bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pélole spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

AVIS TRÈS-IMPORTANT AUX CULTIVATEURS. ENGRAIS BOUTIN. Grand diplôme d'honneur, le plus économique et le plus efficace qui se rapproche le plus du fumier de ferme, d'après le rapport de M. BOREAU, chef de pratique à l'École d'agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes, avec 45 par hectare. ON DEMANDE DES AGENTS, position de 1,000 à 1,200 francs. S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Terres, PARIS. Saumur, imprimerie de P. GODOT. Certifié par l'imprimeur soussigné.